Où sont les femmes et les francophones?

ÉLECTIONS BIENNOISES 24

Conseil de ville Actuellement, le Parlement biennois est majoritairement alémanique, masculin et de gauche. Les élections du 22 septembre vont-elles changer les équilibres?

La présidence du Conseil de ville change de tête tous les 16 mois.

archives Tanja Lander

Julie Gaudio

Les élections municipales biennoises de 2020 ont débouché sur un Parlement plus égalitaire, plus francophone et plus vert. Durant l'actuelle législature, qui a commencé le 1er janvier 2021 et s'achèvera le 31 décembre 2024, plusieurs gros dossiers ont été soumis au Conseil de ville, qui s'est parfois transformé en océan tempétueux. Tour d'hémicycle avant les élections du 22 septembre.

Langues

Au 1er janvier 2021, le Parlement comptait 21 francophones, soit cinq de plus que durant la précédente législature. Avec les fluctuations de ses membres, ce nombre est retombé à 20. Pour assurer une représentativité parfaite de la population biennoise, qui compte 43% de Romandes et Romands, il faudrait que 25 sièges soient occupés par des francophones.

Parmi les 13 listes enregistrées pour les élections au Conseil de ville du 22 septembre, en dehors des formations purement romandes (20 candidatures PRR et 30 PSR), Les Verts font figure d'exemple en matière de bilinguisme. Le parti propose en effet presque le même nombre de candidates et candidats selon les langues: 18 francophones pour 19 germanophones. Les autres listes sont majoritairement alémaniques. Sur 336 au total, 105 francophones se présentent pour le Parlement. Cela représente 31%, soit à peu près la même proportion qu'il y a quatre ans (32%).

Parité

Les élections de 2020 avaient entraîné une jolie percée des femmes au Conseil de ville. Elles étaient 14 à faire leurs premiers pas dans la salle du Bourg en janvier 2021 et la parité parfaite était atteinte, avec 30 élues au total sur les 60 membres. Avec les fluctuations, cette proportion a toutefois un peu baissé. Ainsi, les femmes sont désormais 23 dans l'hémicycle.

Parmi les 13 listes qui présentent des candidates et candidats pour les élections du 22 septembre, deux partis s'affichent parfaitement paritaires: les Vert'libéraux et les socialistes alémaniques (15 femmes et 15 hommes). Les Verts (18 femmes et 19 hommes) et l'UDF (14 femmes et 16 hommes) se rapprochent de la parité. Le PSR est le seul à présenter plus de candidates que de candidats (16 pour 14). Enfin, quatre personnes se sont inscrites comme non-binaires: une au sein du POP et trois parmi les JS. Sur 336 candidatures au total, les femmes sont 128 face à 204 hommes, soit 38%.

Partis

Le Conseil de ville biennois actuel est majoritairement à gauche, avec 32 sièges sur les 60 au total. Il y a quatre ans, le parti socialiste (PS) avait perdu quelques plumes, au profit des écologistes, du Parti ouvrier et populaire (POP) et des Jeunes socialistes (JS). Avec 10 sièges, Les Verts sont devenus le premier parti du Conseil de ville, au même titre que l'UDC. En revanche, si l'on réunit les branches alémaniques et francophones du PS, celui-ci reste la première formation parlementaire (14 sièges sans les JS, 17 avec).

31

pourcents
des candidats au Conseil de ville sont francophones

Fluctuations des élus

En quatre ans, il n'est pas rare que des fluctuations se produisent au sein du Parlement. Si le nombre de sièges attribué à chaque parti ne peut pas changer, les personnes, oui. Ainsi, sur les 60 élues en septembre 2020, 19 se sont retirées. A cela, il faut ajouter les démissions supplémentaires des remplaçantes et remplaçants. Les raisons de ces départs sont souvent d'ordre personnel ou professionnel. Mais il arrive parfois que des désaccords au sein du parti provoquent des tempêtes. L'exemple le plus récent est celui de la socialiste alémanique Salome Strobel, qui a quitté le Conseil de ville en février dernier. Ceci, à la suite des tractations qui se sont jouées à l'interne pour désigner les candidates et candidats au Conseil municipal. A droite, au Parti radical romand (PRR), c'est une autre démission fracassante qui a bousculé le parti: le départ de Silvia Steidle de l'Exécutif. Celui-ci a en effet poussé Natasha Pittet, qui siégeait au Conseil de ville, à abandonner son fauteuil pour rejoindre la tribune du Municipal. Notons enfin que 11 élus du Parlement actuel ne se représentent pas et quitteront l'hémicycle au terme de la législature.

Fluctuations des groupes

Certains partis ont perdu des membres et ces derniers se sont ainsi retrouvés sans parti en cours de législature. Ainsi, Dana Augsburger-Brom, élue sous la bannière Passerelle, a quitté le mouvement citoyen en cours de mandat et se représente sous l'étiquette POP. Lukas Müller, entré au Parlement en janvier 2023, a quitté l'UDC et a rejoint l'Union démocratique fédérale (UDF) pour les prochaines élections. Enfin, Roman Eggimann, arrivé aussi en janvier 2023 au sein du FDP, ne siège plus parmi les rangs de ce parti. Il se représente sur la liste Avenir Bienne Centre.

Par ailleurs, le groupe parlementaire «Einfach libres!», composé de cinq élus de tous bords, s'est dissous durant la présente législature. Il avait été créé en 2018 et réunissait des membres du POP, de Passerelle et du Centre. Mais en juin 2021, le POP et Dana Augsburger-Brom ont pris leur distance avec le groupe. Par ailleurs, Passerelle a décidé de ne pas proposer une nouvelle liste pour les prochaines élections. Sur les deux élus restants du mouvement, Ruth Tennenbaum ne se représente pas, tandis que Titus Sprenger rejoint Les Verts.

Les gros dossiers

Parmi les nombreuses affaires qui ont occupé le Parlement ces quatre dernières années, retenons Agglolac, le refus du budget 2023 et la révision totale du Règlement de la ville. En mars 2021, les Conseils de ville de Bienne et Nidau ont mis fin au projet immobilier qui devait voir le jour sur la zone de l'Expo-Park, au bord du lac. Le sujet aurait dû arriver en votation populaire, mais le non des deux Législatifs a stoppé le projet à ce stade.

Ensuite, si le budget donne, chaque année, lieu à des débats animés, celui pour l'année 2023 a connu plusieurs vagues particulièrement houleuses à l'automne 2022. L'augmentation des impôts a concentré toutes les oppositions et le Parlement biennois a proposé deux variantes au peuple, qui a largement balayé les deux propositions en votation (à près de 70% des voix). Après une démission de la directrice des Finances, Silvia Steidle, un budget a pu être adopté, au début du mois de juin 2023.

Enfin, entamée en 2017, la révision totale du Règlement de la ville a connu son épilogue cette année. Après une première lecture en 2019, puis une reprise des débats en 2023, la nouvelle «Constitution» a été adoptée par la population en mars. Elle entrera en vigueur au début de la prochaine législature, le 1er janvier 2025. Les nouveaux élus bénéficieront en outre d'une salle du Bourg modernisée, avec la possibilité de voter électroniquement et des écrans pour suivre les débats. De quoi encourager le public à venir en nombre assister aux séances.